

Tutorat



Objectifs

- Sécuriser le contrat
- Analyser les droits et devoirs de chacune des parties au contrat
- Examiner les points de vigilance d'un contrat d'apprentissage
- Recruter un apprenti
- Former et évaluer son apprenti
- Travailler sur sa communication
- Spécifier le rôle du maître d'apprentissage et de l'apprenti



Méthodes et moyens

Pédagogie :

- Exposés théoriques
- Réalisation des exercices et applications de cas pratiques

Evaluation :

- Test de positionnement au début de la formation
- Test de connaissance au terme de la formation

Espace formation :

- Salle de cours



Prérequis

- Avoir 24 ans révolus
- Etre titulaire d'un titre ou diplôme au moins équivalent à celui préparé par l'apprenti(e) dans le métier concerné ou justifier d'acquis professionnels validés par les professions
- Avoir 5 ans d'expérience professionnelle (hors durée contrat d'apprentissage)
- Avoir reçu un avis favorable à sa demande de dérogation

Tarif

650 €

Nets de taxes (exonéré de TVA). Possibilité de prise en charge totale ou partielle sous conditions*.



Durée

21 heures



Formateur

Bérangère FRAPPE,
Inspectrice d'apprentissage



Effectifs

Minimum : 6

Maximum : 20



Publics

Chef d'entreprise, conjoint-collaborateurs et salariés



Attestation de réussite au terme de la formation

Les dates

Site	Contact Conseillère Formation	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre
Metz 5 boulevard de la Défense	POINT Caroline cpoint@cma-moselle.fr 03 87 39 31 49	Lundis 13-20-27 janv. 2025 (9h-17h)	Lundis 15-22-29 septembre 2025 (9h-17h)
		Lundis 12-19-26 mai 2025 (9h-17h)	
Thionville 10 allée de la Terrasse	BUZON Claire cbuzon@cma-moselle.fr 03 82 59 45 89	Lundis 13 janv. (METZ) - 03-10 fév, 2025 (9h-17h)	Lundis 15 sept. (METZ) - 06-13 oct. 2025 (9h-17h)
		Lundis 12 mai (METZ) - 02-16 juin, 2025 (9h-17h)	
Forbach 1 Rue Camille Weiss	WENGELER Isabelle iwengeler@cma-moselle.fr 03 87 87 04 80	Lundis 10-17-24 mars 2025 (9h-17h)	Lundis 03-17-24 novembre 2025 (9h-17h)

* Contactez votre conseillère formation pour plus d'information sur les possibilités de prise en charge.



Programme

- **Jour 1**
- **Les aspects juridiques et réglementaires**
 - L'employeur
 - L'apprenti
 - Le contrat d'apprentissage
 - Les aides

- **Jour 2**
- **La relation tuteur apprenti**
 - Recruter un apprenti
 - Accueillir et intégrer l'apprenti
 - Former et évaluer son apprenti
 - Planifier le parcours de compétence

- **Jour 3**
- **Pédagogie de l'alternance**
 - Communiquer avec l'apprenti
 - Traitement des conflits
 - Motiver son apprenti



Inscriptions

- Réception du bulletin d'inscription au plus tard **quatre** semaines avant le démarrage de la formation.



Accessibilité

- Nous consulter concernant les conditions d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.